

CROISÉE DES CHEMINS



Bulletin de la délégation de l'Isère de l'Association Rhône Alpes des Amis de Saint Jacques

Correspondance à adresser à ara.isere@gmail.com

JUIN 2017 - N°59



LE MOT du DELEGUE

Pèlerins pèlerines bonjour,
Et oui après une bonne rando ou une journée sur le chemin pendant le Pèlerinage, une bonne bière, ça réconforte !!!!
Je suis en train de faire la tournée des permanences et chaque fois c'est Avec plaisir que je vous rencontre .
Le 6 juin c'est à Vienne que je terminerai ma tournée. Chacun de nous Dans sa permanence, et à sa mesure, participe à la marche en avant de notre association.
Si nous maintenons un taux relativement élevé d'adhérents c'est aussi Grâce à vous et à l'image que vous donnez de nous.
Soyez en remercié !!!!

Je vous souhaite un mois ensoleillé

Marcel



Le réconfort !!!!!!!

La maxime du mois :

*«Un vase est fait d'argile, mais c'est son vide qui le rend propre à sa tâche
Une demeure est faite de murs percés de portes et de fenêtres, mais c'est leur vide qui la rend habitable
Ainsi l'homme construit des objets, mais c'est le vide qui leur donne sens
C'est ce qui manque qui donne la raison d'être ».*

Lao - Tseu

PAGE SUIVANTE





ACTIVITES du MOIS

Dimanche 4 juin – Rando avec association « GLOBI »

Rando au profit de l'Association « SOS GLOBI » maladies rares du sang

3 circuits au départ de Champagnier : 5 kms

11 kms

15 kms

Renseignements et contact : Marcel 06 70 97 52 67

Mardi 6 juin –Vienne

Nous vous invitons à notre rencontre mensuelle qui aura lieu à la Salle de réunion à la Cure de ST Maurice (Paroisse Sanctus en Viennois) 2 place de St Paul 38200 Vienne de 18 heures à 19 heures 30.

Nous n'assurons pas d'accueil en juillet et août donc la réunion suivante sera celle du 5 septembre.

Nous vous proposons de faire suivre la réunion du 6 juin par un repas au restaurant.

Pour pouvoir prendre contact avec un restaurant nous avons besoin de connaître rapidement le nombre de personnes intéressées. Si vous avez une préférence pour un établissement proche de notre salle de réunion n'hésitez pas à nous en faire part : ara.vienne.isere@gmail.com

Contacter : Jean-Louis 06 74 58 97 97

Françoise 06 79 58 32 58

Samedi 10 juin – Sortie Grenoble – Voiron

La rando du mois de juin se fera dans l'avant pays Savoyard

Départ du col de la Crusille (entre St Genix sur Guiers et Novalaise) Ruines du château de Montbel , Col du Banchet avec sa Chapelle, descente sur Rochefort puis Ste Marie d'Alveys avec son église décorée par Arcabas et retour au col de la Crusille

Beaucoup de très jolis points de vue sur le bas dauphiné

Nous inviterons nos amis de la Savoie et de l'Ain

Contact : Marcel 06 70 97 52 67

Lundi 12 et mardi 13 juin – La Tour du Pin

Sortie avec des personnes détenues

Une sortie de 2 jours est prévue les 12 et 13 juin 2017 de Crémieu à St Baudille de la Tour et retour

Nuitée à St Baudille de la Tour pour 18€

IL EST IMPERATIF DE S'INSCRIRE AUPRES DE JEAN PAUL

Contact 06 31 98 21 64

PAGE SUIVANTE



Mardi 13 juin – rando Vienne

Les informations de la rando vous seront communiquées plus tard
Organisée par : Mr et Mme MELEND0 0674 96 00 91

Mardi 20 juin – La Tour du Pin

Rencontre à La Tour du Pin. Rendez-vous de 18h à 19h30 à la cure à côté de l'église.

Nous n'assurons pas d'accueil en juillet et août

Venez nombreux !

Nous terminerons la réunion par un repas partagé

Contacts : Jean Paul 06 31 98 21 64

Marie Rose 06 83 05 20 72

Mercredi 21 juin - Grenoble

Nous n'assurons pas d'accueil en juillet et août

Rendez-vous à partir de 18h

Salle Guy Restier – Cure de l'église St Jacques

2 place Baille Barelle

38130 Echirolles Village

Nous terminerons la soirée par un repas partagé

Contacter Josy 06 98 64 48 52

Jeudi 22 juin - Voiron

Nous n'assurons pas d'accueil en juillet et août

Rencontre à Voiron, Maison des Associations place Stalingrad de 18 à 19 heures 30.

Nous finissons la soirée par un repas.

Contacts : Bernadette 06 32 28 42 38

Jacques 06 73 87 52 81

Dimanche 25 juin – rando Voreppe

Lieu : Randonnées autour du Monastère de Chalais

*Circuit 1 accompagné : Tour des Bannettes : départ 07h 30 dénivelé : 1390 m, distance 15 km, durée 06h hors pause

*Circuit 2 accompagné : Bouche vers Mont Saint Martin : départ 09h00, dénivelé 950 m, distance 10 km, durée 04 h 30 hors pause

*Circuit 3 accompagné ou libre autour Monastère et belvédère : départ à partir de 10 h, dénivelé 350 m, distance 6 km, durée 02h 30 hors pause

contact mairie de Voreppe : 04-76-50-47-31 ou mail : corepha@orange.fr



Mardi 27 juin – rando Vienne

Les informations de la rando vous seront communiquées plus tard

Contacter Arlette FANGET 06 98 14 25 23

Josiane CLERC 06 83 02 92 68

PAS DE PERMANENCE EN JUILLET & AOUT



PROCHAINEMENT

Marche Afghane

Patrick MILLOT propose une séance d'initiation de 2 à 3h, le long d'un sentier de randonnée dans la Bièvre, un après-midi de mai, ou une matinée de juin.

L'effectif sera limité à 12 personnes (dans l'ordre des inscriptions) pour le confort de tou(te)s.

Renseignements éventuels directement auprès de Patrick: 06.65.78.15.33

Remplacement de la statue de St Romain de Surieu

Suite au vol de la statue de St Jacques, Mme Monchallin remplace la statue. L'inauguration aura lieu fin juin début juillet

Contact : Marcel 06 70 97 52 67

Dimanche 2 juillet - Gospel à Vienne

Le thème de cette année « *le(s) chemin(s) de l'espérance* »

Comme chaque année nous apporterons notre aide aux organisateurs

Contact : Jean-Louis 06 74 58 97 97

PAGE SUIVANTE 

Mardi 25 juillet fête de la St Jacques

Comme toutes les années nous accueillerons les pèlerins sur le chemin de Genève au Puy en 4 points du département

ROMAGNIEU contact Jean Paul 06.31.98.21.64

LE PIN contact Bernadette 06.32.28.42.38

FARAMANS contact Marcel 06.70.97.52.67

VERNIOZ contact Jean Louis 06.74.58.97.97

Prévoir des boissons (chaudes et froides) et quelques pâtisseries

Si vous êtes intéressé par cette action merci de vous inscrire auprès des contacts ci-dessus.

Médiévales de Vienne

Rappel Nous avons acté notre volonté de participer cette année aux médiévales les samedi 2 (après-midi) et dimanche 3 septembre 2017

Annie Grange coordonne ce projet. Vous pouvez la contacter par mail : anniegrange43@gmail.com

Annie a participé à une réunion avec les organisateurs. Nous sommes les bienvenus ! Une tente est gracieusement mise à notre disposition, nous devrions retrouver notre emplacement des précédentes éditions.

Nous sommes inscrits pour le défilé aux flambeaux.



LE COIN DE NOS ADHERENTS

Dans cette nouvelle rubrique nous publierons vos textes, réflexions Alors à vos Plumes !!!!!

ATTENTION !!!!! ENVOYER LES TEXTES UNIQUEMENT SOUS WORD (Trop compliqué pour les insérer ensuite)



MEMO

CREDENCIALE

Si vous pensez partir sur le Chemin et si vous désirez une credenciale, n'oubliez pas de la commander deux semaines avant.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de demande à remplir et à m'envoyer.

Marcel CUZIN

Délégué départemental

5 rue du Veymont

38320 POISAT

Tel : 06 70 97 52 67

Mail : ara.isere@gmail.com

PAGE SUIVANTE



Publication de documents dans « Chemin de Compostelle en Rhône-Alpes »

Si vous souhaitez proposer la publication d'un document (témoignage, réflexion, étude, conseils pratiques utiles aux pèlerins, photo, etc...) dans le bulletin « papier » de l'ARA « Chemins de Compostelle en Rhône-Alpes », prière de le transmettre à Josiane Tercinet (ara.bulletin.isere@gmail.com) qui le soumettra au Comité de rédaction de la publication

Les textes doivent être présentés en format *word* et ne pas dépasser 2500 mots si des photos sont jointes (4000 dans le cas contraire).

ADHESIONS

L'adhésion couvre l'année civile.

Elle donne droit gratuitement à la crédenciale (Carnet du pèlerin) à la réception de tous nos bulletins régionaux, à la réception de toutes nos informations au fil de l'eau et permet d'être solidaire de la démarche jacquaire régionale (édition des documents, entretien des chemins et leur patrimoine, participation à des expositions, recherche de structures d'accueil, de services, permanences, participation à la réinsertion de détenus, collaboration aux manifestations, Gospel « jazz à Vienne », projet Comenius avec collège St Charles, marche avec association « Sos Globi » maladies orphelines du sang, organisation des Joëlettes (marche avec des handicapés), sorties organisées par les délégations.

Si un jour chacun de nous a pu décider de cheminer vers Santiago sur des chemins parfaitement balisés et entretenus, c'est grâce à l'action des associations jacquaires départementales et régionales.

Alors merci à ceux qui nous soutiennent et choisissent d'être solidaires de la démarche jacquaire.

Adressez vos adhésions à :

Marie-Antoinette SAILLANT-MAZEAU
10 Chemin des Grandes Raies – 38140 – APPRIEU

Les chèques doivent être libellés au nom de : ARA des Amis de St Jacques

Renouvellement des adhésions pour 2017

- 27€ en individuel - 35€ pour un couple

- 10€ pour un étudiant- 5€ pour un jeune moins de 16 ans

Important Pensez à renouveler votre adhésion si ce n'est déjà fait

RAPPEL DE NOS GUIDES

Orange	CLUNY-LE PUY
Jaune	GENEVE-LE PUY
Vert	GILLONNAY-LE PUY par SAINT-ANTOINE L'ABBAYE
Bleu	GILLONNAY-ARLES
Rouge	GENEVE – LE PUY par NANTUA
Bleu clair	LYON – ARLES par GLUN

Tous ces guides sont en vente dans nos lieux de rencontres au prix de 10€ ou par correspondance 13€ franco.

PAGE SUIVANTE



HOSPITALITE

Si vous désirez des informations sur l'hospitalité ou comment devenir hospitalier contactez :

Patrice BELLET : 06 37 54 45 60 ara.hospitalite.isere@gmail.com

Il manque des hospitaliers aux « Apprentis d'Auteuils » merci de contacter Patrice

ETRE HOSPITALIER-E- AU PUY EN VELAY EN 2017

Le gîte du Pèlerin Saint Jacques, au Puy en Velay, accueillera les pèlerins du **1er Avril au 15 Octobre 2017**.

Pour être hospitalier, il faut avoir fait tout ou une bonne partie du chemin, être adhérent d'une association jacquaire, respecter le règlement des hospitaliers de ce gîte et s'engager, pendant **une période de 10 jours consécutifs**, (11 pour les mois de mai, juillet et août), à accueillir et servir les pèlerins dans une fraternelle convivialité, à assurer l'entretien des locaux.

Pour plus de précisions, vous pouvez toujours consulter le site de l'ARA, onglet hospitalité.

Il manque 5 hospitaliers expérimentés (es) au Relais St Jacques au Puy

Voici les périodes :

Il manque une femme ou un homme du 11 au 20 Avril - du 11 au 20 Juillet du 21 au 31 Juillet -
du 1er au 10 septembre

Il manque une femme du 11 au 20 Septembre

coste.christiane42@gmail.com - tél fixe : 09 53 72 15 62 - tél port : 06 07 75 78 79

Merci de votre proposition
Christiane COSTE

BRETELLES de LIAISON avec le GR 65

Au départ de Grenoble, La Tour du Pin, Vienne, Voiron des fiches sont disponibles sur internet dans la rubrique «Partir de chez vous», et lors de nos rencontres mensuelles

SOIREES D'INFORMATION EXPOSITIONS

Nous vous rappelons que nous tenons gratuitement à la disposition des adhérents des panneaux d'exposition.
Pensez à réserver auprès de, Pierre MOREL commission expositions

Afin de faire connaître notre association dans notre département et plus particulièrement dans les lieux éloignés de nos points de rencontres mensuelles, je souhaite pouvoir organiser des soirées, j'amènerais le matériel nécessaire (ordinateur, vidéo projecteur, écran, etc...), à charge pour vous de trouver une salle. N'hésitez pas à m'appeler ou envoyer un mail.
Contact : Marcel 06 70 97 52 67 – ara.isere@gmail.com

PROJETS de MISE en VALEUR de L'ARA

Si vous avez des idées pour des actions qui valoriseraient ou feraient connaître notre association contactez moi :
Marcel 06 70 97 52 67 – ara.isere@gmail.com

PAGE SUIVANTE



RENCONTRES MENSUELLES EN 2017

LIEU	RESPONSABLES	DATES
GRENOBLE : de 18h à 19h30 Salle Guy Restier Cure de l'église St Jacques 2 place Belle Barelle 38130 Echirolles Village <i>3^{ème} Mercredi du mois</i>	Josy 06 98 64 48 52 Marcel 06 70 97 52 67	18 janvier 15 février 15 mars 19 avril 17 mai 21 juin 20 septembre 11 octobre 15 novembre 20 décembre
VIENNE : de 18h à 19h30 St Avit 38 bis rue Vimaine <i>1^{er} Mardi du mois</i>	Jean Louis 06 74 58 97 97 Françoise 06 79 58 32 58	10 janvier 7 février 7 mars 4 avril 2 mai 6 juin 5 septembre 3 octobre 7 novembre 5 décembre
LA TOUR DU PIN : de 18h à 19h30 Cure de l'église <i>3^{ème} mardi du mois</i>	Jean-Paul 06 31 98 21 64 Marie Rose 06 83 05 20 72	17 janvier 21 février 21 mars 18 avril 16 mai 20 juin 19 septembre 17 octobre 21 novembre 19 décembre
VOIRON : de 18h à 19h30 Maison des Associations 2 Place Stalingrad <i>4^{ème} jeudi du mois</i>	Bernadette 06 32 28 42 38 Jacques 06 73 87 52 81	26 janvier 23 février 23 mars 27 avril 18 mai 22 juin 28 septembre 26 octobre 23 novembre



Marches en 2017

LIEU	RESPONSABLES	DATES
GRENOBLE - VOIRON :	Bernadette 06 32 28 42 38 Josy 06 98 64 48 52 Marc 06 31 98 21 64 1 sortie sportive ou culturelle Chaque semaine	janvier 11 février 11 mars 8 avril 13 mai 10 juin 9 septembre 14 octobre 18 novembre 9 décembre
LA TOUR DU PIN :	Jean Paul 06 31 98 21 64	Marches de réinsertion (Allo Jean-Paul) 8 marches à la journée à partir d'avril 1 sortie de 2 jours 1 sortie de 4 jours
VIENNE :	Jean Claude 06 76 96 97 76	24 Janvier 14 février 14-28 mars 11-25 avril 9-23 mai 13-27 juin 12-26 septembre 10-24 octobre 14-28 novembre 12 décembre

**SI VOUS NE DESIREZ PLUS RECEVOIR NOS INFORMATIONS
MERCİ DE NOUS LE FAIRE SAVOIR PAR MAIL**



PAGE SUIVANTE



organisation de la délégation

Délégué départemental	Marcel CUZIN	06 70 97 52 67	ara.isere@gmail.com
Adjoint	Josette GONTARD	06 98 64 48 52	ara.isere@gmail.com
Responsable Baliseurs	Louis BELLE-LARANT	06 49 33 77 74	ara.balisage.isere@gmail.com
Responsable Accueils Jacquaires	Patrick et Josette NOBLANC	06 98 95 32 62	aj.ara@laposte.net
Adhésions	Marie-Antoinette SAILLANT-MAZEAU	06 75 45 62 98	ara.secretaire.isere@gmail.com
Commission Bulletin	Josiane TERCINET	09 54 51 79 77	ara.bulletin.isere@gmail.com
Commission Exposition	Pierre MOREL	04 50 27 26 00	expos@amis-st-jacques.org
Commission Internet	Louis BELLE-LARANT	06 49 33 77 74	ara.blogisere@gmail.com
Commission Histoire & Patrimoine	Marc MINGAT	06 61 54 32 01	ara.patrimoine.isere@gmail.com
Commission Hospitalité	Patrice BELLET	06 37 59 45 60	ara.hospitalite.isere@gmail.com

RENCONTRES MENSUELLES :

GRENOBLE Salle Guy Restier Cure de l'église St Jacques 2 place Belle Barelle 38130-Echirrolles Village	Marcel Josy	06 70 97 52 67 06 98 64 48 52	3ème mercredi du mois de 18 h à 19h30
LA TOUR du PIN Cure de l'église	Jean-Paul Marie- Rose	06 31 98 21 64 06 83 05 20 72	3ème mardi du mois de 18 h à 19h30
VIENNE Cure St Maurice Place St Paul	Jean-Louis Françoise	06 74 58 97 97 06 79 58 32 58	1 ^{er} mardi du mois de 18 h à 19 h 30
VOIRON Maison des Associations 2, place Stalingrad	Bernadette Jacques	06 32 28 42 38 06 73 87 52 81	4ème jeudi du mois de 18 h à 19 h 30

MARCHES MENSUELLES :

GRENOBLE VOIRON	Josy Bernadette	06 98 64 48 52 06 32 28 42 38	
LA TOUR du PIN	Jean-Paul	06 31 98 21 64	
VIENNE	Jean-Claude Albert	06 76 96 97 76 06 22 25 19 64	





Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques

Association fondée le 10 mars 1993

Enregistrée sous le N°W691057942

www.amis-st-jacques.org



Demande de Carnet de pèlerin

**Futur pèlerine,
Futur pèlerin,**

Vous avez sollicité de l'Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques la délivrance du carnet de Pèlerin (credencial en espagnol). C'est une démarche importante, pour vous comme pour nous, car la possession de ce document vous engage à une conduite morale et matérielle respectant l'esprit du pèlerinage tout au long de votre chemin :

- ⇒ Respect d'autrui, respect des monuments, respect des sites et de l'environnement.
- ⇒ Respect des gîtes et des installations mises à votre disposition. Vous saurez, bien sûr, participer, dans la mesure de vos moyens, à leur frais d'entretien. Vous devez aussi accepter les petites gênes occasionnées par la vie collective des gîtes.

A chaque étape, vous ferez dater et tamponner votre carnet de pèlerin. Le tampon s'obtient dans les paroisses, les gîtes... Ce carnet vous permettra, une fois arrivé à Santiago, d'obtenir, en vous adressant au secrétariat de la Cathédrale, la Compostela (attestation certifiant l'authenticité de votre pèlerinage).

Au pèlerin dont la démarche est ecclésiale, nous conseillons de rencontrer le prêtre de sa paroisse ou le délégué à la pastorale de l'Evêché. Son carnet sera tamponné pour souligner le caractère religieux de sa démarche.

Notre association décline toute responsabilité, civile ou pénale, que pourrait engager votre conduite. Cependant, le carnet de pèlerin comporte une recommandation de notre part auprès des autorités civiles et religieuses, pour une aide éventuelle sur le Chemin : nous nous portons en quelque sorte garants pour vous. C'est la raison pour laquelle nous ne délivrons la « credencial » qu'à nos adhérents.

Trois semaines avant la date de votre départ, votre carnet de pèlerin vous sera remis ou adressé par la poste.

Bon chemin. ULTREIA !

- Si vous acceptez les termes de cette lettre, renvoyez ce document encadré, complété et signé, 15 jours avant votre départ, avec votre bulletin d'adhésion, si vous n'avez pas encore adhéré, à :

Marcel CUZIN

5 rue du Veymont

38320 POISAT

Tel : 06 70 97 52 67

Mail : ara.isere@gmail.com

○ **Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques**

M. Mme. Melle

ADRESSE.....

.....

TEL :

.....COURRIEL :.....@.....

○ **INDISPENSABLE**

N° carte d'identité ou de passeport

Nationalité

Lieu de départ

Date de départ

à pied à vélo à cheval autre (précisez)

Je sollicite la délivrance du Carnet de Pèlerin délivré par l'Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques. J'ai pris connaissance de la lettre qui accompagne cette demande et j'en accepte les termes.

Fait à :

le :

Signature

COMPTE RENDU DU C.A. DU JEUDI 11 MAI 2017 A LA COTE SAINT ANDRE

Présents : Daniel BENOIT – Pierre BERNARD – Hubert BONNIN – Laurent CAYSSIALS – Jean-Michel COUTURIER – Marcel CUZIN – Michel DEYRES – Isabelle DUCHENE – Henri JARNIER – Marc JEANSON – Alexis MARTINEZ – Annie MERLE – Jean MONNERET – Pierre MOREL – Robert PERRIER – Christian PHILIBERT – Luc SAINTIER – Robert SCOTTON – Jacques STROBEL – Jean-François WADIER

Excusés : Alain BARBAULT – Hélène BERTHOD – Guy FUSCO – Françoise HARER – Sylvain MERCIER – Jean TRAYNARD

Jean MONNERET ouvre la séance du C.A. récemment élu. Après avoir indiqué les noms des membres excusés il propose un tour de table où chaque participant est invité à se présenter.

Lors de ce tour de table de présentation il y a quelques précisions de certaines personnes :

Luc SAINTIER précise qu'une permanence a été mise en place à Jonage indépendamment de celles qui se tiennent à LYON.

Pierre MOREL, responsable de la commission Exposition, indique que 28 panneaux composent cette activité mais ignore où se trouvent les supports recevant ces panneaux qui sont, par ailleurs, volumineux et fragiles et sont donc difficiles à transporter. Même si ces panneaux d'exposition ont une utilisation moindre que les différentes cartes des délégations il importe de préserver au mieux ces matériels. Une réflexion est à engager sur un éventuel changement de cet équipement qui pourrait prendre la forme de toiles à rouler nécessitant l'achat de Pieds (77 € les 2 pieds, soit 14 à commander pour environ 1100 €) voire de roll up (coût de l'ordre de 2000 €).

Christian PHILIBERT signale que la Loire organise beaucoup de sortie en joëlettes.

Marc JEANSON, responsable de la commission Hospitalité évoque la session de préparation à l'hospitalité qui a réuni 26 participants fin mars au PUY EN VELAY. Marc a transmis le compte rendu détaillé de cette session à l'ensemble des membres du C.A. récemment. Il précise que durant cette session l'accent a été mis sur l'ambiance que doit revêtir une équipe d'hospitaliers.

Bilan de l'assemblée générale du 25 mars 2017 à Seynod

Le Président remercie Robert SCOTTON sur la qualité de cette AG qui a donné une très belle image de l'association.

Robert indique que tout s'est déroulé comme souhaité et selon l'organisation arrêtée avec un accueil réalisé dans de bonnes conditions. Le seul bémol est relatif à la pièce de théâtre qui a été trop longue et dont l'audition n'était pas parfaite.

Il tient à remercier Christian CHERASSE qui a pu obtenir la mise à disposition gratuite du site qui se loue d'ordinaire 4000 €.

Au niveau financier le déficit est d'environ 2200 €, le budget ayant été plombé par le coût du repas/ traiteur : 21/22 € contre 17 € pour l'AG 2016 dans la Drôme. Cependant la vente des bandanas devrait permettre de ramener ce déficit à 1950 €. Robert indique par ailleurs que le budget avait été calculé sur la base de 300 repas alors que 365 ont été servis.

Si la durée de l'AG (3H30) a été correcte il convient que chaque intervenant s'en tienne au temps de parole prévu. Il est à noter que 2 commissions ne se sont pas exprimées (diffusion des guides et exposition).



AG 2018

Alexis MARTINEZ informe les membres du C.A. que pour l'AG 2018 il a pu obtenir la gratuité de deux salles (assemblée et repas) à Tresserve mais qu'elles ne pourront pas accueillir plus de 250 personnes. La question est posée quant à savoir s'il convient ou non de limiter le nombre d'inscriptions au repas.

Un débat s'engage entre les différents membres qui dans l'ensemble estiment, s'agissant du 25ème anniversaire de l'association qui devrait inciter un grand nombre d'adhérents à se rendre à l'AG, qu'il n'est pas envisageable de limiter le nombre de participants. De ce fait, la délégation de Savoie doit tout mettre en œuvre pour disposer d'un lieu ayant une capacité suffisante supérieure à l'accueil de 250 personnes. Dans l'hypothèse où cet équipement serait payant Jean MONNERET assure que l'association prendra en charge le coût de location.

Pour connaître le plus en amont possible le nombre de participants à l'AG il est convenu que l'édition du Bulletin devra intervenir pour la mi-février 2018 au plus tard. Les inscriptions pouvant être réalisées via internet depuis 2017 cette procédure doit être encouragée. Le canal des délégations étant porteur, ces dernières procéderont au tirage d'un certain nombre de bulletins d'inscription internet qui seront mis à disposition des adhérents lors des permanences. Ces bulletins collectés individuellement dans les délégations seront ensuite envoyés à Robert Perrier qui donne son accord sur cette procédure.

Alexis indique que le cadeau offert aux participants pour cette AG pourrait être un couteau Opinel personnalisé. Si une négociation pour obtenir un prix attractif est en cours, le coût final risque d'être important (7 €/le couteau ?). S'agissant d'un cadeau « important » il est convenu que l'association prévoira dans le budget de l'AG cette dépense qui ne sera pas budgétée dans un budget indépendant.

Pour atténuer cette charge il est à envisager éventuellement d'augmenter le prix de vente des repas. Donc à voir dans le montage financier général de l'opération.

Une plaquette avait été éditée à l'occasion du 20ème anniversaire de l'association mais avait nécessité un important travail quant à sa réalisation ainsi qu'un budget conséquent. Il est donc décidé de ne pas prévoir de plaquette à l'occasion de ce 25ème anniversaire ; ce type de communication pouvant éventuellement être renouvelé pour les 30 ans de l'association. Par contre il serait souhaitable que le bulletin à paraître en février 2018 soit étoffé en augmentant le nombre de pages pour traiter de cet événement.

Point sur le budget 2017 au 1^{er} mai

Le document relatif à ce point transmis par Guy FUSCO n'appelle pas de remarques particulières de sa part. Le budget 2017 tient compte des besoins exprimés par les délégations.

Robert PERRIER signale qu'à cette date 72,80% des cotisations en nombre (et 76% en recette) sont constatés.

Jean-Michel COUTURIER informe le CA qu'une marche avec des détenus de Corbas aura lieu en juin de cette année. Une subvention de l'administration pénitentiaire est possible ; elle passerait par l'ARA (budget affecté). Un financement participatif (crédit funding) -avec reçu fiscal- a été mis en œuvre pour cette opération.

Le Président indique qu'une réunion du Bureau de l'ARA se tiendra courant juin où une modification du budget sera examinée suivant les besoins des délégations pour des opérations nouvelles ou mal évaluées au départ.



Chemins et balisage

Isabelle DUCHENE rend compte de la réunion avec les 8 responsables départementaux qui s'est tenue début mai. Une simplification du matériel interviendra en 2018 en limitant le nombre de balises à 8. D'autre part un code analytique est désormais affecté aux chemins : CHE 01, CHE 02, etc...

Chemin Cluny/Le Puy : rencontre avec le responsable du projet du futur GR 765, GR classé par la FFRP. Cette fédération va commencer le descriptif de ce GR pour qu'un topo guide puisse paraître en mars 2018. Ce GR suit « notre » chemin avec quelques variantes. Des modifications seront à apporter sur le guide Orange : le responsable de la Loire va contacter ses baliseurs d'ici la fin d'année.

Isabelle précise qu'une collaboration a été instaurée avec LPC 71 pour un travail au sud de Cluny.

Elle indique par ailleurs que dans le guide Bleu clair des modifications de tracé ont été reprises et que les Demandes d'autorisations ont été effectuées. A noter un nouvel hébergement en Ardèche.

Via Fluvia : projet en Haute Loire pour liaisons Loire/Rhône : réaménagement de certains tunnels en voies cyclables ; passages qui pourraient intéresser l'association pour le guide Jaune.

En raison des travaux au tunnel du Chat prévus jusqu'à la fin 2017 il convient que soit désormais mentionnés les horaires de bus Le Bourget du Lac/St Jean de Chevelu en raison de la dangerosité de l'utilisation de la route par les marcheurs.

Enfin, Isabelle signale la création d'un GR 300 : Le Puy direction Tours et direction Gap.

Guides

Luc SAINTIER précise que pour les guides il faut distinguer la commission rédaction des guides dont il est le responsable de l'activité diffusion des guides dévolue à Dominique MONTVENOUX.

Il rend compte d'une baisse du volume de diffusion du guide Jaune (80% des ventes), guide qui constitue une importante source de revenus pour l'association.

Luc évoque également le fait que des coordonnées d'accueils jacquaires figureraient dans des guides Allemands, d'un piratage des guides Rouge et Orange et enfin du déficit engendré par les guides Bleu, Bleu clair et Vert.

Pour le guide Jaune les ventes sont en baisse : 2010 à 2014 = 1150/an ; 2015 = 1060 et 2016 = 1000. Pour les guides Jaune, Orange et Rouge les ventes 2010 étaient de 1550 contre 1730 en 2016. Le guide Rouge fait baisser la vente des guides Jaune et Orange mais toutes ventes confondues de ces 3 guides une augmentation est constatée.

Il convient d'insister sur les points forts des guides édités par l'association, à savoir fiabilité et réseau d'accueils jacquaires.

Pour éviter tout piratage Luc indique qu'un ajout a été apporté à l'édition 2017 avec mention de droits d'auteur. Pour davantage d'efficacité et éviter toute contestation Jacques STROBEL signale qu'il conviendrait de faire un dépôt auprès de la BNF (Banque Nationale de France). La procédure consiste à remplir un formulaire.



Concernant les guides Allemands un recensement des accueils jacquaires cités doit être opéré. Ces coordonnées figurent dans 4 guides et concernent 2 éditeurs. Luc propose qu'une intervention soit faite auprès de ces éditeurs. Elle prendra la forme d'un courrier (rédigé par Jean, Luc et Henri JARNIER) qui précisera qu'il convient de demander l'autorisation des accueillants jacquaires avant toute insertion. Cette façon de procéder devrait permettre toute hémorragie en la matière.

Luc rend compte qu'une mise à jour a été réalisée pour les guides Orange et Rouge qui présentaient quelques lacunes. Il propose d'associer les baliseurs, s'ils le souhaitent, pour améliorer la fiabilité et la précision desdits guides.

Sur la base de chiffres approximatifs Luc communique le nombre de guides vendus par couleur et le prix de revient de chacun en tenant compte de l'impression, de l'édition et de la diffusion. Pour les ventes les chiffres suivants sont donnés : Jaune = 700, Rouge = 200, Orange = 330, Bleu = 70, Vert = 50 et Bleu clair = 20. Le prix de revient va de 7 € pour le guide Jaune à 33,20 € pour le guide Bleu clair d'où un déficit.

Face à constat il fait 2 propositions :

- guide Bleu clair (Lyon Arles) : étant commun sur 2/3 du parcours avec le guide Bleu il pourrait être annexé, pour quelques années, au guide Bleu
- guides Bleu et Vert : demander à l'éditeur de réaliser une mise à jour tous les 2 ans ; la deuxième année les guides concernés comporteraient un intercalaire (à compter de 2018). Une économie de 1000 à 1200 €/an serait envisageable.

Ces propositions reçoivent l'accord des membres du C.A. sauf pour Henri qui estime que les guides sont réalisés pour les pèlerins et non pour faire recette.

Luc tient à informer le C.A. qu'il étudiera avec Guy FUSCO la faisabilité d'obtenir une TVA à 7 % (TVA livres) contre 20 % actuellement. Ce point sera à renégocier avec l'imprimeur.

La séance prend fin à 12 H pour reprendre à 13 H 30

Joëlettes 2018

Pierre BERNARD donne les dates du pèlerinage 2018, soit du 17 septembre au 3 octobre. Le budget prévisionnel est en cours et tiendra compte du reliquat soit 10400 € ainsi que de la subvention de l'association pour 3200 €. Pierre pense que la contribution devrait restée à 700 € par participant. A ce jour il a pour 3160 € de promesses de dons. Des investigations restent à mener à ce sujet.

Jean-François WADIER propose que cette opération passe par le crédit funding qui fonctionne très bien. A voir en liaison avec la délégation du Rhône qui a mis en place ce financement participatif pour la marche avec les détenus.

Pierre signale qu'un album et un DVD ont été remis à chaque participant. Il recommande que le visionnage du DVD soit réalisé lors des réunions des délégations.

PAGE SUIVANTE



Les inscriptions pour le pèlerinage 2018 interviendront à l'automne et les délégations seront informées. A ce jour 15 encadrants et 2 PMR sont déjà sur les rangs.

Un médecin et un prêtre sont recherchés parmi les encadrants. Actuellement 2 médecins sont potentiellement susceptibles de répondre favorablement et un prêtre exerçant à St Martin d'En Haut va être sollicité.

Pour le transport Pierre signale que l'entreprise Jacon ayant été vendue il mène des recherches auprès d'un autre cariste. La société Venet de la Loire (où travaille Eric le chauffeur habituel des éditions des joëlettes) est contactée mais le bus proposé ne propose pas de toilettes adaptées aux PMR.

Internet

Jean MONNERET informe le C.A. d'un projet de formation blog pour l'Ardèche et la Loire. Une réunion est prévue début juin.

Le souhait d'un calendrier global des activités de l'association sur le site est toujours en stand by. Le C.A. souhaite connaître la faisabilité de ce projet et la procédure à suivre.

Concernant le site de l'association il est convenu de mettre en place un onglet « réinsertion par la marche ». Isabelle indique qu'un travail va débiter pour la mise en place d'un blog entre les commissions guides et chemins. D'autre part, Jean précise que Sylvain MERCIER débute des recherches tendant à trouver un autre hébergeur pour faire des économies.

Bulletin

Jacques STROBEL, nouvellement en charge de la commission Bulletin, informe que son début d'expérience dans cette activité le conduit à établir un constat. Il précise que le premier bulletin sous sa direction est en cours de réalisation pour une parution en juin.

Il demande que dans chaque délégation un correspondant bulletin soit désigné afin de pouvoir apporter toutes les corrections utiles aux articles proposés par les adhérents.

Laurent CAYSSIALS et Christian PHILIBERT se proposent pour remplir cette mission au sein de leur délégation respective, Ain et Loire. Annie MERLE va rechercher une bonne volonté pour la délégation de la Drôme.

Hospitalité

Concernant l'hospitalité Marc JEANSON signale des vacances dans les plannings du Puy en Velay (du 10 au 20 juillet et du 1^{er} au 10 septembre) et de la Côte Saint André (août). Une information sera adressée aux délégations.

Questions diverses

Jean MONNERET rend compte d'une rencontre qui a eu à son domicile avec Monsieur De Laportalière président de l'Accueil Français à Santiago (émanation des évêques de France). Divers documents lui ont été donnés et les guides de l'association ayant comme but de présenter notre association début septembre à Santiago.



Ce responsable a entrepris un tour de France des associations importantes (Bretagne, Paca, ARA) avec pour objectif la création d'une crédentiale/créanciale unique validée par Santiago. Un groupe de travail est en train de se former avec les évêques de France. Le projet est notamment de trouver par diocèse des correspondants appartenant à des associations jacquaires pour être en relation avec ce groupe de travail.

La question posée est de savoir si l'ARA des Amis de Saint Jacques est d'avis de reprendre les injonctions émanant de Santiago.

La FFACC (Fédération Française des Chemins de Compostelle) a notamment signé un protocole de partenariat avec Webcompostella (l'accueil Français à Santiago).

La Société Française des Amis de Saint Jacques de Compostelle a envoyé son document concernant des recherches compostellanes. Dans la lettre d'accompagnement il est évoqué la possibilité d'adhérer. Jean-François Wadier étant adhérent il n'y aura pas d'autre réponse.

Au niveau de notre association Jean MONNERET précise qu'elle dispose d'environ 1000 carnets de pèlerins qui sont suffisants pour faire face aux demandes de l'année en cours. Et qu'il faudra les rééditer en prenant en compte les demandes de Santiago concernant les sceaux et les textes.

Le Président informe avoir reçu une demande de la Fédération Française de la Via Francigena qui propose à notre association d'adhérer (50 €) ouvrant ainsi la possibilité de distribuer la credenziali. Si le C.A. n'est pas opposé à cette proposition, il souhaite au préalable obtenir des précisions quant aux modalités de distribution. Jean fera la démarche.

Une demande d'adhésion a également été formulée par la Société Française des Amis de Saint Jacques (25 €) qui produit un document. Jean-François estime qu'il ne faut pas répondre à cette demande, l'association étant en pleine restructuration. Les membres du C.A. décident donc d'attendre.

Au niveau de la Fédération, 42 associations jacquaires sont adhérentes. Un groupe de travail avait été constitué par une vingtaine d'associations pour refonder de nouveaux statuts. (Jean Monneret en avait été le « synthétiseur »). Ceux-ci ont été votés fin 2016 à Bouvines mais la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions (notamment la Conférence des Présidents) tarde à se mettre en place.

Diverses commissions ont été créées : hospitalité, patrimoine, gouvernance. Jean a été sollicité pour faire partie de cette dernière commission.

Les nouveaux statuts n'étant pas connus le C.A. décide d'attendre d'avoir davantage de précisions notamment sur la mise en place d'un nouveau bureau ainsi que des objectifs clairement définis avant d'opter pour son adhésion. Il faudrait prendre position avant leur AG en octobre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion prend fin à 15 H 00

Le prochain C.A. est fixé au mardi 10 octobre 2017 à 9 H 30